

Commune de GENTELLES
1 place Gambetta
80800 GENTELLES

☎ : 03 22 42 27 75

☎ : 03 22 42 80 04

e-mail : mairie.gentelles@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES
de AVRIL 2018

INSCRIPTION ÉCOLE

Pour l'année 2018, les inscriptions à l'école maternelle (3 ans révolus au 31 décembre 2018) et élémentaire auront lieu à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, jusqu'au vendredi 4 mai.

Vous munir :

- du livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- d'un justificatif de domicile
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique

Une invitation vous sera remise par la directrice de l'école.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour la 2^{ème} période 2018 les filles et les garçons nés en AVRIL - MAI ou JUIN 2002 doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser.

Cette démarche peut-être accomplie par leur représentant légal.

(Se munir du livret de famille des parents)

FICHER POPULATION

RAPPEL A L'ATTENTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour la bonne tenue de notre fichier informatique, il est demandé aux familles qui ne se sont pas encore fait connaître, de se rapprocher de la Mairie afin de régulariser leur situation administrative. (Se munir du livret de famille ou à défaut d'une pièce d'identité.)

Le Maire,
Xavier COMMECY